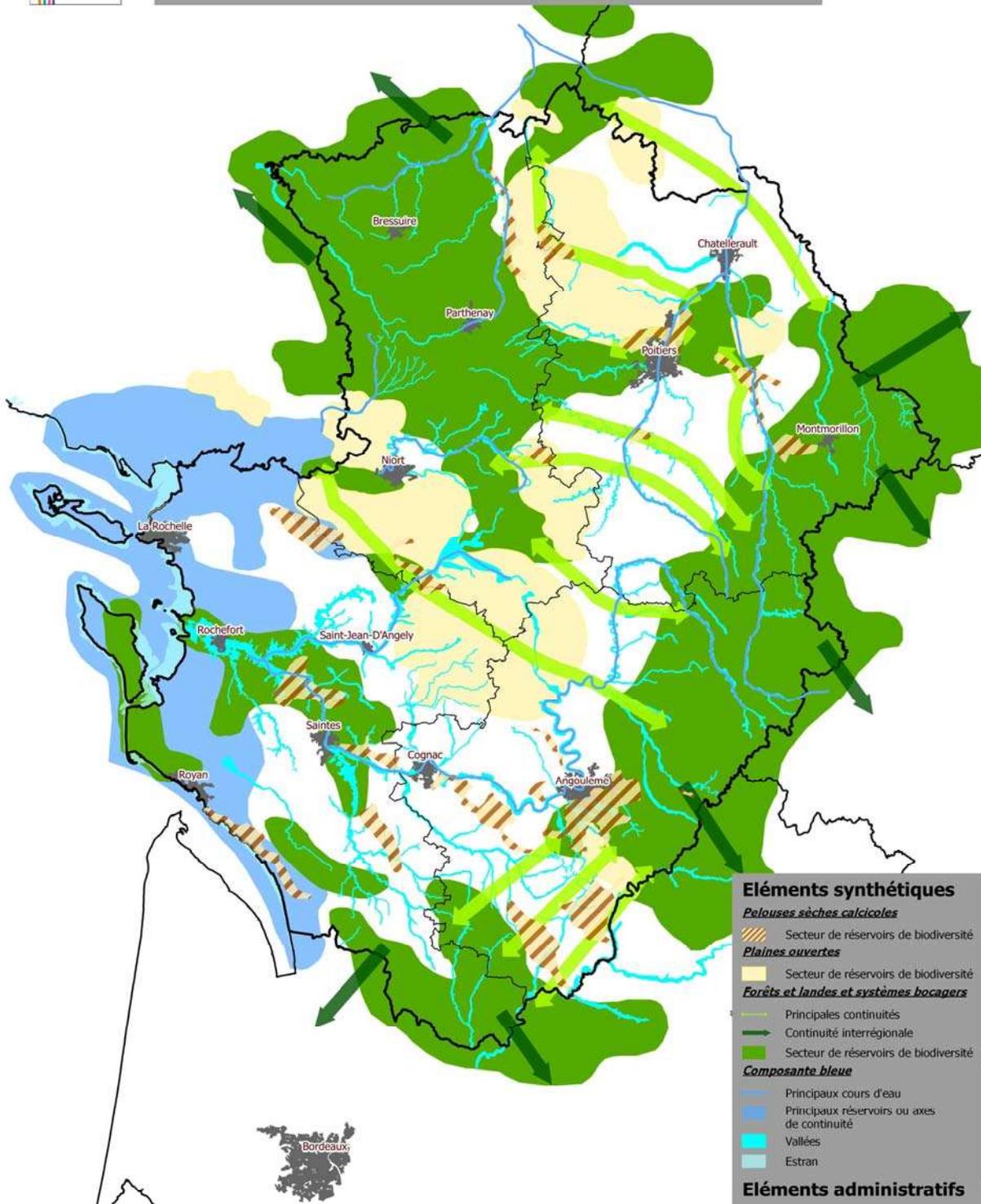


# SYNTHESE REGIONALE SCHEMATIQUE DES ELEMENTS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



## Synthèse régionale schématique des continuités régionales terrestres et aquatiques



**Eléments synthétiques**

**Pelouses sèches calcicoles**  
 [Pattern] Secteur de réservoirs de biodiversité

**Plaines ouvertes**  
 [Pattern] Secteur de réservoirs de biodiversité

**Forêts et landes et systèmes bocagers**  
 [Pattern] Principales continuités

**Composante bleue**

[Pattern] Principaux cours d'eau  
 [Pattern] Principaux réservoirs ou axes de continuité  
 [Pattern] Vallées  
 [Pattern] Estran

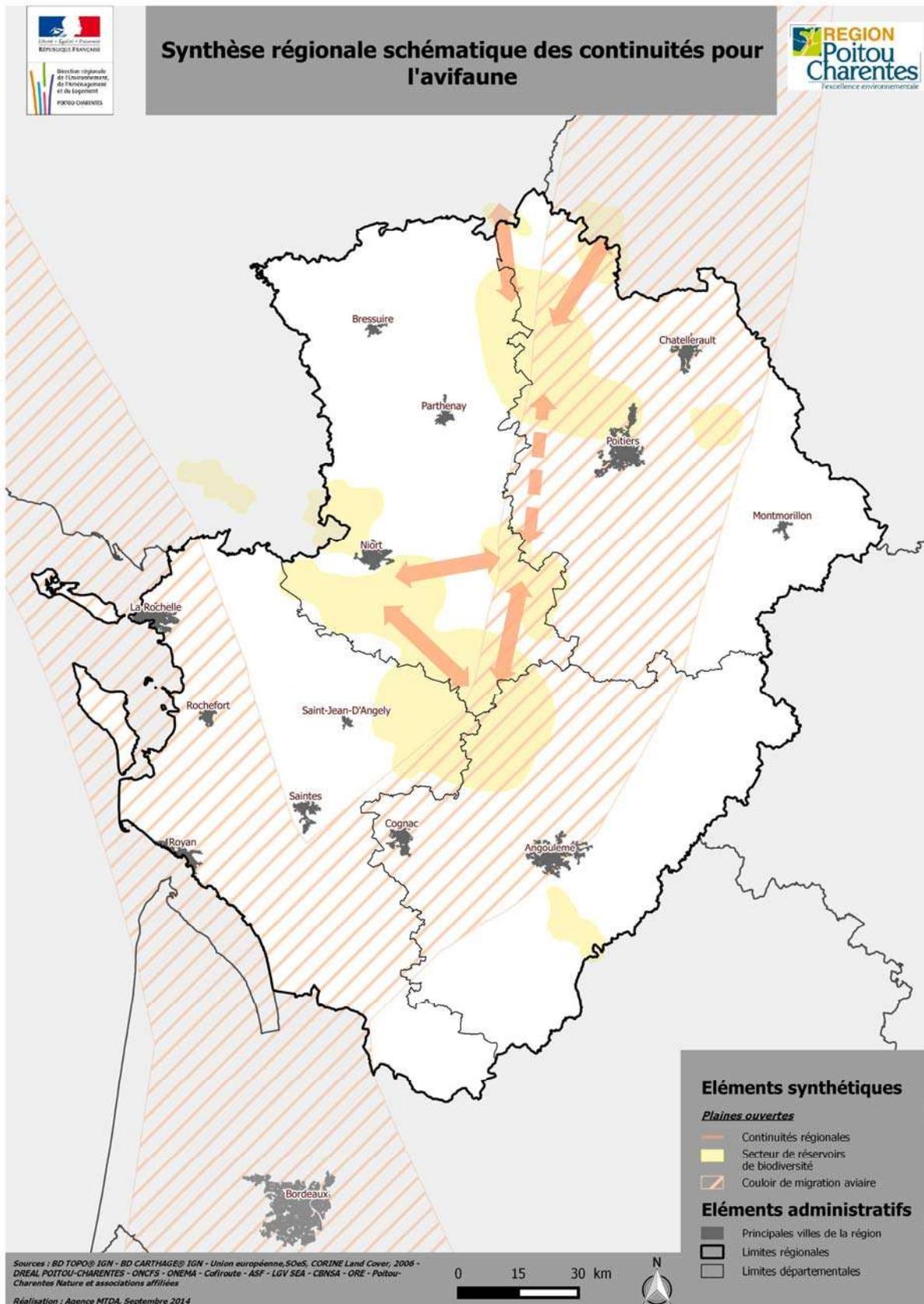
**Eléments administratifs**

[Pattern] Principales villes de la région  
 [Pattern] Limites régionales  
 [Pattern] Limites départementales

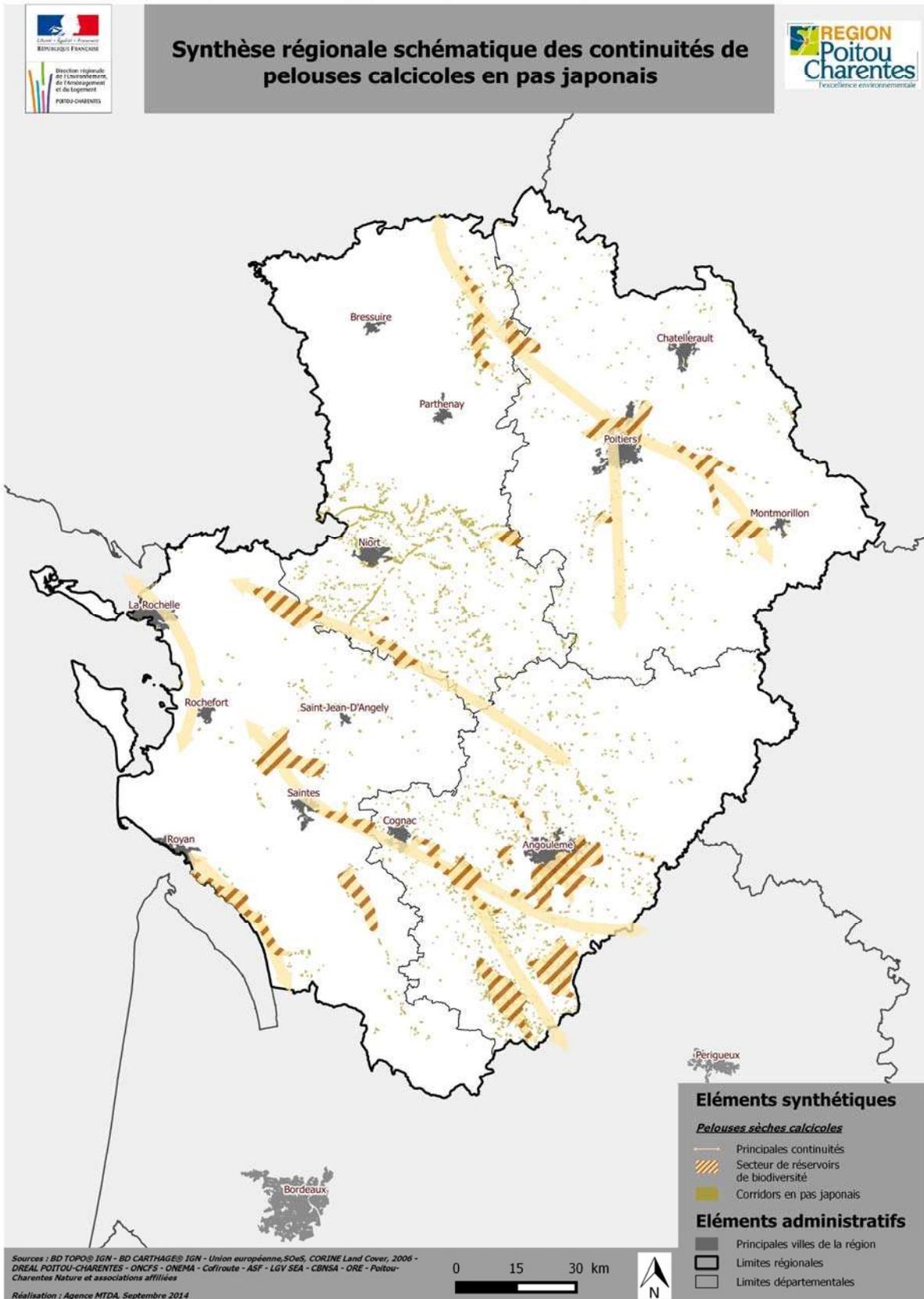
Sources : BD TOPO® IGN - BD CARTHAGE® IGN - Union européenne, SOeS, CORINE Land Cover, 2006 - DREAL POITOU-CHARENTES - ONCFS - ONEMA - Cofiroute - ASF - LGV SEA - CRNSA - ORE - Poitou-Charentes Nature et associations affiliées  
 Réalisation : Agence MTD, Septembre 2014



# SYNTHESE REGIONALE SCHEMATIQUE DES CONTINUITES POUR L'AVIFAUNE



# SYNTHESE REGIONALE SCHEMATIQUE DES CONTINUITES DES PELOUSES CALCICOLES EN PAS JAPONAIS



## 2.4 LA CARTOGRAPHIE DES ACTIONS PRIORITAIRES

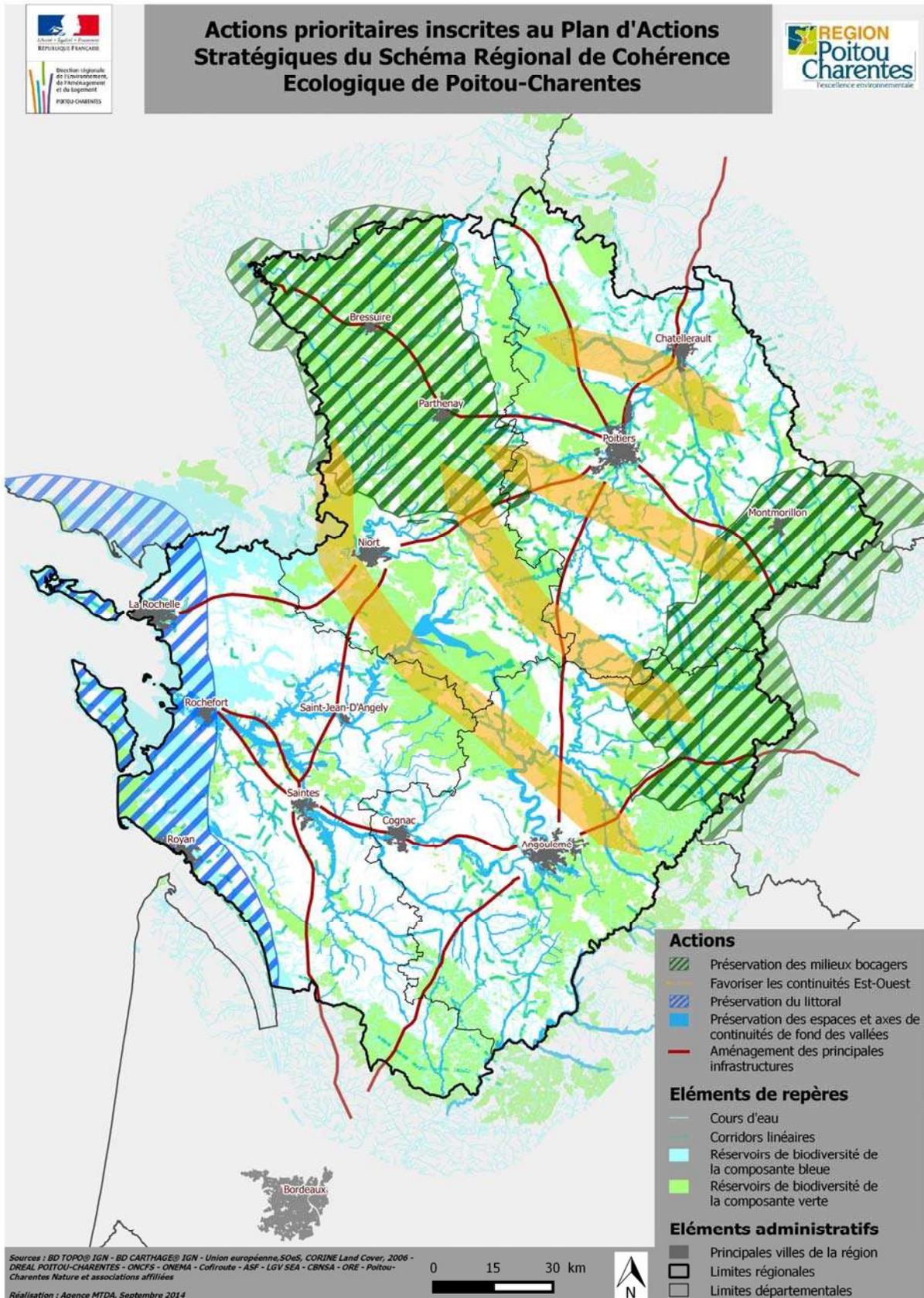
La cartographie des actions prioritaires est également synthétique.

Les actions figurant dans le volet D du SRCE, portent soit sur la totalité de la région (actions de connaissance par exemple), ou bien ciblent plus particulièrement certains espaces (par exemple les bocages).

Concernant les actions « territorialisables », la carte produite reprend globalement le format de la carte des enjeux régionaux (volet A - diagnostic écologique), pour indiquer les principales réponses du plan d'action à ces enjeux.

En ce qui concerne la préservation du milieu littoral et l'aménagement des infrastructures, il s'agit d'une représentation de principe, donc peu précise.

# CARTOGRAPHIE DES ACTIONS PRIORITAIRES INSCRITES AU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE



## 2.5 LES ELEMENTS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES OBJECTIFS ASSOCIES

Le présent volet précise uniquement les choix en matière de représentation. Pour la méthode d'identification des éléments, il convient de se référer au volet B, décrivant en détail les modes opératoires adoptés.

### 2.5.1 LA REPRESENTATION DES RESERVOIRS DE BIODIVERSITE

#### LEGENDE DES RESERVOIRS DE BIODIVERSITE SUR LES CARTES AU 1/100 000<sup>EME</sup> :

##### Réservoirs de biodiversité (à préserver)

	Pelouses sèches calcicoles		
	Pelouses sèches calcicoles situées sur des RB forêts et landes		
	Forêts et landes		Plaines ouvertes
	Systèmes bocagers		APPB* chiroptères
<b>Milieux littoraux :</b>			
	Estran		Milieux littoraux continentaux
<b>Milieux humides :</b>			
	Vallées		
	Autres secteurs humides, marais		

Les réservoirs de biodiversité sont représentés sous forme de polygones.

Les éléments de la trame verte sont pour leur majorité représentés en aplat de couleur car ils constituent généralement des ensembles de grande dimension à l'échelle régionale, et ne concernent le plus souvent qu'une sous-trame.

Les pelouses sèches calcicoles font parfois exception à cette règle. Certaines pelouses sèches calcicoles sont situées en lisière ou au sein de réservoirs de biodiversité de la sous-trame Forêts et Landes. Dans ces conditions, le contour du réservoir de pelouses sèches calcicoles est représenté en s'appuyant sur le contour de l'élément forestier correspondant, avec un remplissage sous forme de hachures.

Faute d'éléments de diagnostics disponibles à une échelle régionale, les réservoirs de biodiversité sont tous considérés comme à **préserver** dans leur représentation à l'échelle du 1/100.000<sup>ème</sup>. Toutefois, une expertise locale pourrait permettre de préciser si certains réservoirs de biodiversité doivent, au-delà de leur conservation, faire l'objet d'une remise en état.

## **DEGRE DE PRECISION DES LIMITES DES RESERVOIRS DE BIODIVERSITE :**

D'une manière générale, en dehors des réservoirs de biodiversité obligatoires dont les limites s'appuient sur une cartographie officielle, le périmètre de l'ensemble des réservoirs de biodiversité devra faire l'objet d'une redéfinition pour les déclinaisons locales de la TVB, si cette recherche de précision est utile pour la prise en compte du SRCE.

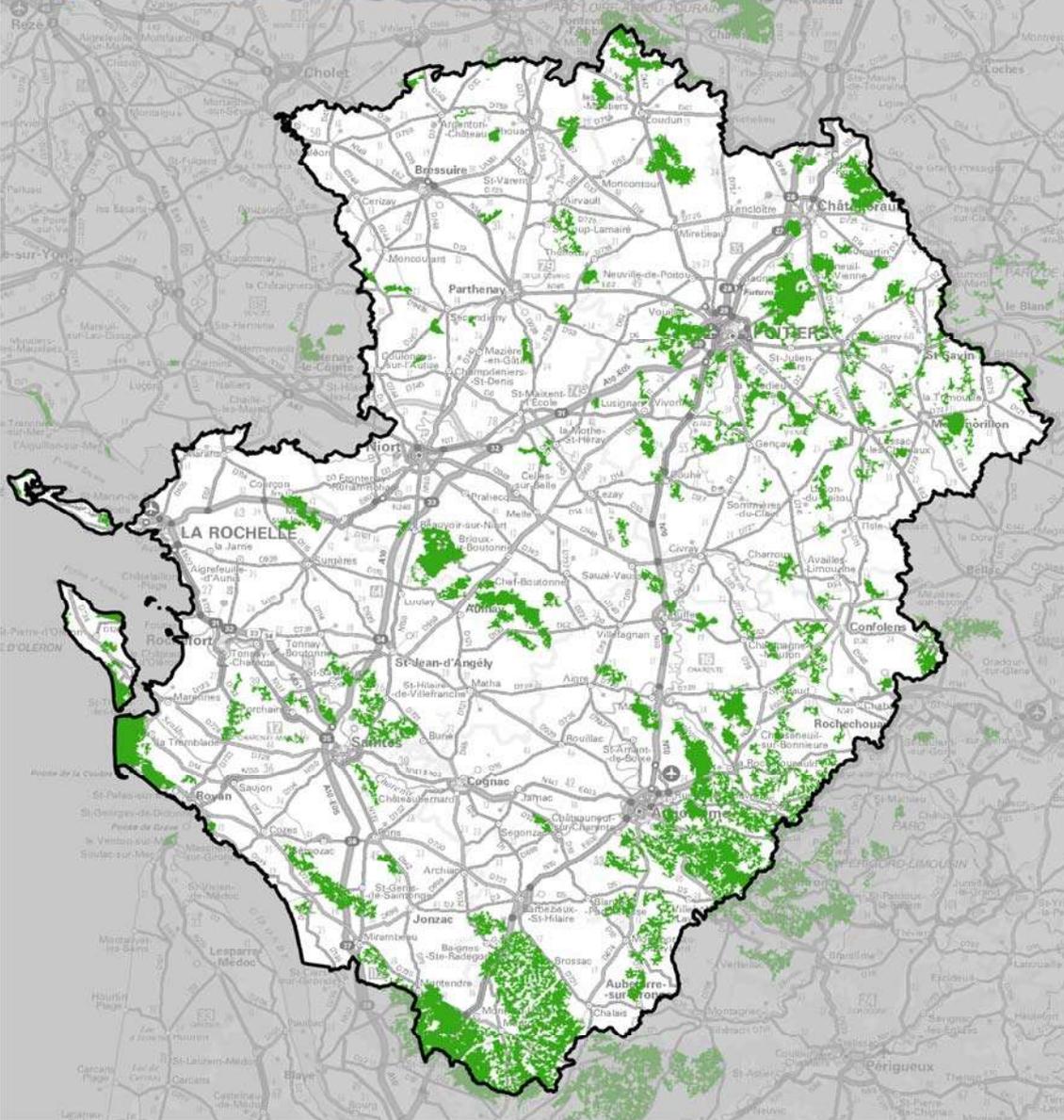
### **\* forêts et landes :**

Les massifs forestiers correspondent à des entités géographiques possédant généralement des limites nettes à grande échelle. Toutefois, il a été choisi de ne pas définir les contours de ces réservoirs de biodiversité à une échelle plus précise que le 1/100 000 ème.

Les « réservoirs de biodiversité "forêts et landes" peuvent donc inclure des espaces lisières, qu'ils soient agricoles ou péri-urbains ; leur représentation au 1/100000 ème peut également parfois « déborder » sur certaines infrastructures.



## Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes Réservoirs de biodiversité - Forêts et Landes -



Sources : IGN (Scan1000), MNHN, DREAL Poitou-Charentes, Agence MTD

Réalisation : Agence MTD, Septembre 2014

10 0 10 20 km



▭ Limites régionales du Poitou-Charentes

■ Réservoirs de biodiversité

**\* Systèmes bocagers :**

Les limites affichées pour les réservoirs de biodiversité bocages ont une valeur indicative, ce milieu étant lui-même constitué d'une trame d'éléments multiple ; il ne s'agit pas en général d'entités géographiques possédant une limite nette à grande échelle.

Les différentes composantes du bocage n'ont pas pu faire, à l'échelle régionale, l'objet d'une analyse qualitative (par exemple, l'intégration de données relatives à des espèces patrimoniales peut permettre de refléter la qualité du milieu). Le seuil de précision de la modélisation est ainsi estimé à 300 hectares (les secteurs de moins de 300 ha inclus au sein d'un réservoir bocager ont été assimilés à celui-ci).

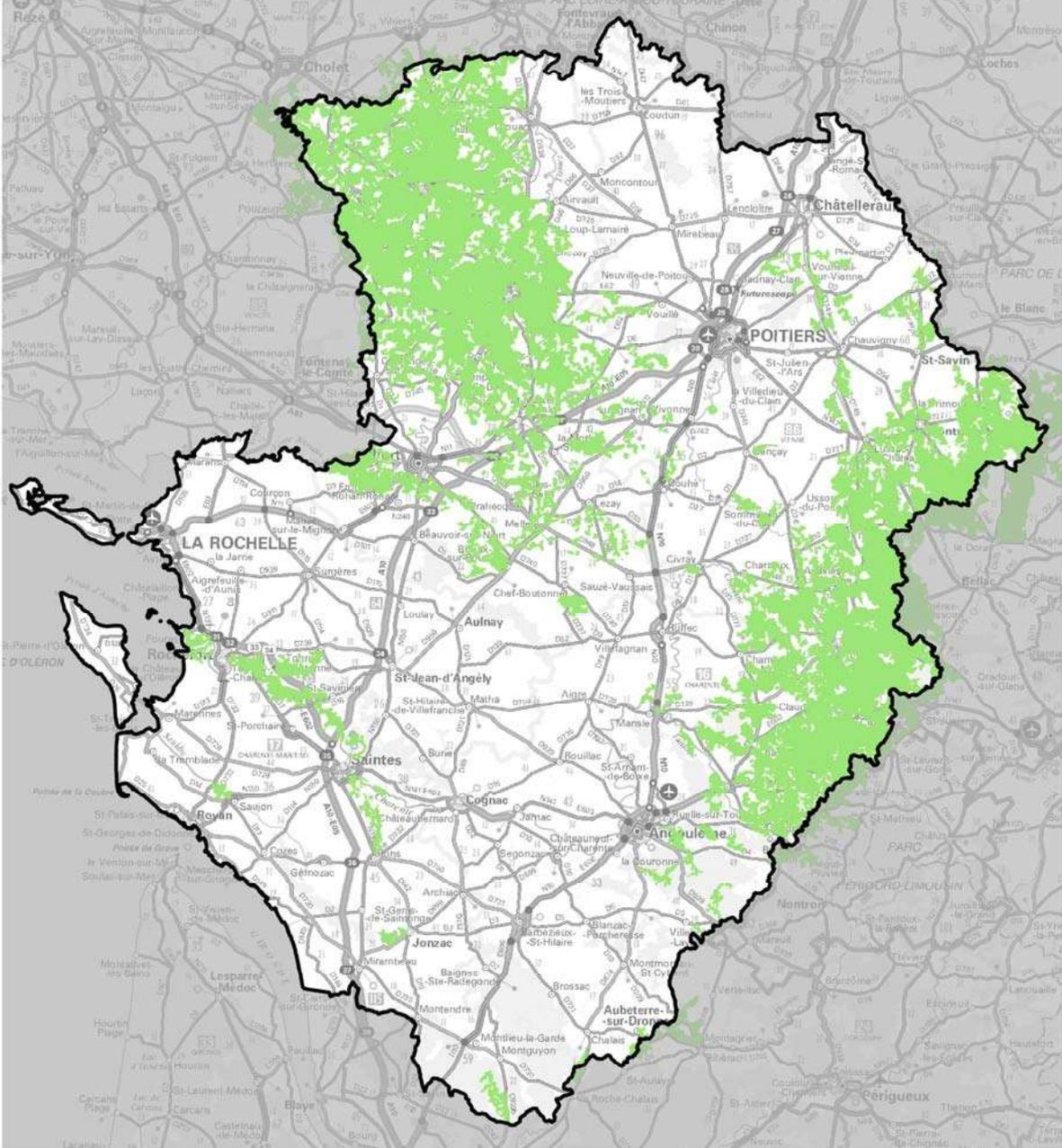
Les périmètres des RB bocagers pourront être redéfinis à l'échelle locale avec une nécessité de précision variable et proportionnée à la nature des éventuels projets envisagés par la collectivité ou le porteur de projet.

Les déclinaisons locales devront s'intéresser aux trois composantes essentielles du bocage : les haies, les prairies et la composante bleue (mares, zones humides, sources et chevelus de ruisseaux).

Ce travail pourra s'appuyer a minima sur une analyse sur orthophotos : approche quantitative avec un début de prise en compte qualitative (épaisseur des haies, densité des gros arbres, continuité des haies,...) ou par des inventaires locaux des haies (indiquant par exemple la richesse en arbres têtards).



# Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes Réservoirs de biodiversité - Milieux bocagers -



Sources : IGN (Scan1000), MNHN, DREAL Poitou-Charentes, Agence MTD  
Réalisation : Agence MTD, Septembre 2014

10 0 10 20 km



▭ Limites régionales du Poitou-Charentes  
▭ Réservoirs de biodiversité